

*QUALITE DES PRODUCTIONS
AGRICOLES ET DES PRODUITS
ALIMENTAIRES DANS L'OCEAN INDIEN*



COMITE NATIONAL DU CODEX
ALIMENTARIUS
C.N.C.A.

ILE DE LA REUNION
19 – 23 novembre 2007



Contexte

- Avant avril 2005 : Madagascar était un acteur timide sur l'élaboration des normes internationales CODEX ALIMENTARIUS



Historique de création

- Avril 2005 : Atelier de mise en place du Comité National du Codex Alimentarius (CNCA) avec l'appui de la FAO,
- Octobre 2005 : Mise en place du bureau du CNCA
- Août 2006 : Sortie du décret n°2006-619 portant création du CNCA



RÔLES DU CNCA

- Tribune pour des débats et pour la formulation des positions et réponses nationales aux propositions ou à la politique du Codex.
- Organe consultatif auprès du gouvernement sur des questions liées au Codex.
- Formuler la réponse du pays aux propositions de la Commission du Codex Alimentarius ;
- Nommer des délégués pour représenter le pays à diverses réunions du Codex;
- Conseiller le gouvernement sur les meilleures décisions à prendre en ce qui concerne les normes Codex et leur application;
- Nommer des sous-comités techniques selon les besoins pour la participation active du pays aux activités du Codex;
- Entreprendre d'autres tâches selon les conseils du gouvernement.



LES MEMBRES du CNCA

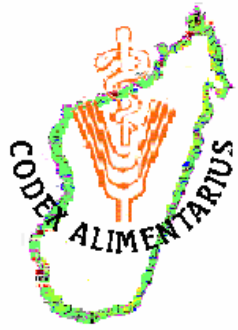
- 13 issus des départements ministériels
- 04 issus des organismes rattachés aux ministères
- 14 issus des opérateurs de l'agro-alimentaire
- 08 issus des organismes de recherche et des laboratoires
- 04 issus des associations de consommateurs

– SOIT AU TOTAL 43 MEMBRES



Activités depuis la mise en place du bureau du CNCA à ce jour

- Définition et clarification des objectifs du CNCA
- Elaboration du plan d'action annuel
- Signature de contrat de partenariat entre le Gouvernement Malagasy et la FAO sur le « Renforcement de capacités du CNCA » avec une participation de 130.000 \$ US pour la FAO pour un an (juillet 2006 - juin 2007)



Activités depuis la mise en place du bureau du CNCA à ce jour

- Attribution d'un local par le ministère de tutelle pour le siège du C.N.C.A.
- Acquisition des matériels et équipements de bureau
- Réalisation de trois ateliers techniques au niveau national dans trois régions :
 - « Fonctionnement du Codex Alimentarius » en octobre 2006 à Antsirabe
 - « Normes alimentaires » en novembre 2007 à Mahajanga
 - « Renforcement de capacités du CNCA » à Toamasina en juin 2007
- Réalisation d'un atelier de pré validation des réalisations du projet à Antananarivo en octobre 2007



Activités depuis la mise en place du bureau du CNCA à ce jour

- Création de deux sous-comités techniques :
 - Laits et produits laitiers
 - Fruits et légumes : litchi, pomme de terre, oignons, haricots secs
- Elaboration du draft du plan stratégique du CNCA
 - Objectif principal : « Appuyer la mise en œuvre d'un gestion de la sécurité sanitaire et la qualité des produits alimentaires afin de protéger la santé des consommateurs et de promouvoir la pratique loyale du commerce »
 - Objectif spécifique 1 : « Un mécanisme d'information et de sensibilisation est élaboré d'ici fin 2007 et mis en œuvre »
 - Objectif spécifique 2 : « Un projet de mise en œuvre d'un système national de normalisation, d'inspection et de certification des produits alimentaires est élaboré d'ici juin 2008 »
 - Objectif spécifique 3 : « Les structures, les infrastructures de suivi et de contrôle sont renforcées d'ici fin 2009 »



Activités depuis la mise en place du bureau du CNCA à ce jour

- Elaboration du projet du draft de la loi alimentaire
- Contribution à la prise de décision du Comité Inter ministériel existant, sur les résolutions des problèmes liés à la situation actuelle
- Participation à différents ateliers :
 - « Sensibilisation sur les mesures SPS » organisé par le Task Force SPS et la Commission de l'Union Européenne
 - « Sensibilisation sur l'accréditation » organisé par le Bureau des Normes de Madagascar et la SADC
 - « Application des mesures SPS » organisé par le MAEP, MICDSP et la Commission de l'Union Européenne
 - « Sensibilisation sur le Portail Phytosanitaire International » organisé par le SQI et la FAO
 - « Mise en place d'un Comité technique sur la Politique et Programmes pour le Développement de la Filière Manioc » organisé par le personne ressource national de l'ITA-Research to Nourish Africa



Activités depuis la mise en place du bureau du CNCA à ce jour

- Restitution sur la participation aux sessions du Codex Alimentarius :
 - 2 sessions en 2005
 - 4 sessions en 2006 (dont 1 session financée par le ministère de tutelle MICDSP)
 - 4 sessions en 2007
- Mise en place du site WEB et du système d'information, procédures des flux d'informations du Codex (en cours)
- Voyage d'études et d'échanges d'expériences au Maroc en janvier 2007



LES AUTORITES COMPETENTES NATIONALES

- **Autorité Sanitaire Halieutique (ASH) :**
 - Mission : Elle exerce les compétences du MAEP relative à la sécurité sanitaire des produits de la pêche et au contrôle de leurs conditions de production, y compris la production primaire.
- **Direction de la Santé Animale et du Phytosanitaire du MAEP (DSAPS) :**
 - Service Vétérinaire : autorisation et certification sanitaire des denrées alimentaires d'origine animale
 - Service de la Quarantaine : autorisation et certification phytosanitaire des denrées alimentaires d'origine végétale
- **Direction de la Qualité et de la Protection des Consommateurs du MECI (DQPC) :**
 - Certificat de contrôle, de Conditionnement et d'Origine (CCCO)



LES AUTORITES COMPETENTES NATIONALES

- Agence de Contrôle Sanitaire et de la Qualité des Denrées Alimentaires du MinSanPFPS (ACSQDA) :
 - Certificat de consommation de toutes les denrées alimentaires (import – export – fabrication locale)
- Institut National des Sciences des Techniques Nucléaires du MENRES (INSTN) :
 - chargé des analyses des radioactifs des denrées alimentaires importées, certificat de conformité
- Bureau des Normes de Madagascar (BNM) :
 - Organisme rattaché au MECI, et correspondant de l'ISO, élabore les normes pour toutes sortes de produits et collabore avec les autres institutions pour les produits alimentaires (tel le CNCA)



LES LABORATOIRES NATIONAUX

- Laboratoire de Contrôle des Pesticides (DSAPS/MAEP)
- Laboratoire de l'ACSQDA (MECI)
- Laboratoire de Chimie et de Microbiologie (DQPC/MECI)
- Laboratoire Nationale de Diagnostic Vétérinaire (DSAPS/MAEP)
- Institut Malgache des Vaccins Vétérinaires (IMVAVET/MENRES)
- Laboratoire du Département de la Recherche Zootechnique et Vétérinaire (DRZV/MENRES)
- Laboratoire de la Quarantaine (DSAPS/MAEP)
- Laboratoire du Centre National de Recherche sur l'Environnement (CNRE/MENRES)
- Laboratoire de l'Institut Pasteur de Madagascar (IPM) : [privé](#)



Point Focal du « CODEX ALIMENTARIUS »

RAHANTAMALALA Beby

Service de la Metrologie

Soarano – Antananarivo 101

Tel : 033 14 724 59

E-mail : dnq.sml@moov.mg

Président du CNCA

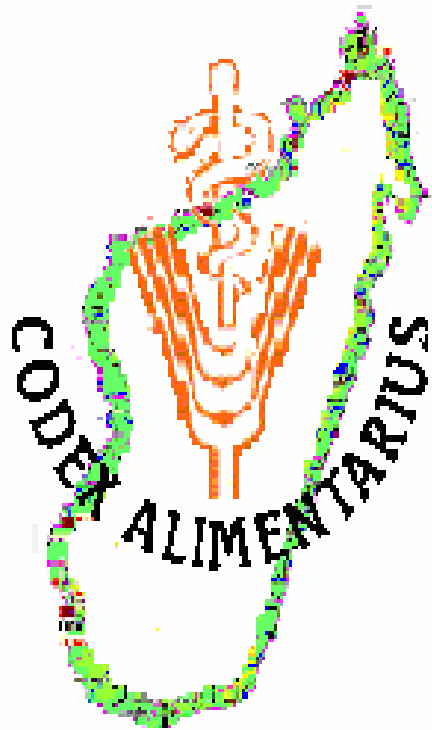
RAKOTONDRAVONY Hervé Francis

Laboratoire de Contrôle des Pesticides

Nanisana – Antananarivo 101

Tel : 020 26 084 87 / 032 02 588 86

E-mail : spcplabo@moov.mg



MISAOTRA TOMPOKO

NAHARITRA NIHAINO